

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit février, le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 février, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame SALMON Pierrette, Maire.

Etaient présents : Mme SALMON Pierrette, M. MEUNIER Jérôme, M. PERRIN Gilles, Mme CHABOCHE Véronique, M. ALLAIS Michel, Mme RENONCET Lydie, M. PELOUIN Christian, M. MARNEUR Didier, Mme TISON Sonia, M. LECUYER Vincent,

Absents excusés : M. BOUVART Guy (pouvoir à Mme SALMON Pierrette), M. HAINGUERLOT Bertrand, M. DESNAULT David, M. MIGNOT Michel.

Mme RENONCET Lydie est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire constatant le quorum atteint, déclare la séance ouverte et soumet le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 février 2017 à l'approbation de l'Assemblée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2017/02 - N° 12 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET GENERAL COMMUNE

Madame le Maire présente le compte administratif 2016 et donne lecture des résultats :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	-505 366,18 €	-517 073,01 €	-1 022 439,19 €
RECETTES	527 512,85 €	127 989,68 €	655 502,53 €
Résultat exercice au 31/12/2016	22 146,67 €	-389 083,33 €	-366 936,66 €
Résultat de fonctionnement reporté 2015	236 748,70 €		236 748,70 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015		184 146,69 €	184 146,69 €
Résultat de clôture 2016	258 895,37 €	-204 936,64 €	53 958,73 €

Madame le Maire laisse la présidence à M. MARNEUR Didier et quitte la salle afin de laisser le Conseil Municipal délibérer sur l'approbation du compte administratif, lequel est conforme au compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents ;

➤ **APPROUVE** le compte administratif 2016 du Budget Commune ainsi que le compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

2017/02 - N° 13 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Madame le Maire présente le compte administratif 2016 et donne lecture des résultats :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	-100 997,17 €	-46 695,91 €	-147 693,08 €
RECETTES	117 474,86 €	56 150,13 €	173 624,99 €
Résultat exercice au 31/12/2016	16 477,69 €	9 454,22 €	25 931,91 €
Résultat de fonctionnement reporté 2015	33 559,25 €		33 559,25 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015		123 682,33 €	123 682,33 €
Résultat de clôture 2016	50 036,94 €	133 136,55 €	183 173,49 €

Madame le Maire laisse la présidence à M. MARNEUR Didier et quitte la salle afin de laisser le Conseil Municipal délibérer sur l'approbation du compte administratif, lequel est conforme au compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents ;

➤ **APPROUVE** le compte administratif 2016 du Budget annexe « Assainissement », ainsi que le compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

2017/02 - N° 14 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE**« EAU »**

Madame le Maire présente le compte administratif 2016 et donne lecture des résultats :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	-55 322,82 €	-67 982,99 €	-123 305,81 €
RECETTES	70 932,58 €	12 901,34 €	83 833,92 €
Résultat exercice au 31/12/2016	15 609,76 €	-55 081,65 €	-39 471,89 €
Résultat de fonctionnement reporté 2015	15 636,15 €		15 636,15 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015		48 965,73 €	48 965,73 €
Résultat de clôture 2016	31 245,91 €	-6 115,92 €	25 129,99 €

Madame le Maire laisse la présidence à M. MARNEUR Didier et quitte la salle afin de laisser le Conseil Municipal délibérer sur l'approbation du compte administratif, lequel est conforme au compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents ;

➤ **APPROUVE** le compte administratif 2016 du Budget annexe « Eau », ainsi que le compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

2017/02 - N° 15 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE**« LOTISSEMENT »**

Madame le Maire présente le compte administratif 2016 et donne lecture des résultats :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	-21 680,27 €	0,00 €	-21 680,27 €
RECETTES	928 155,06 €	0,00 €	928 155,06 €
Résultat exercice au 31/12/2016	906 474,79 €	0,00 €	906 474,79 €
Résultat de fonctionnement reporté 2015	0,00 €		0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015		-503 356,40 €	-503 356,40 €
Résultat de clôture 2016	906 474,79 €	-503 356,40 €	403 118,39 €

Madame le Maire laisse la présidence à M. MARNEUR Didier et quitte la salle afin de laisser le Conseil Municipal délibérer sur l'approbation du compte administratif, lequel est conforme au compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents ;

➤ **APPROUVE** le compte administratif 2016 du Budget annexe « Lotissement », ainsi que le compte de gestion dressé par le Receveur municipal.

2017/02 - N° 16 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET COMMUNE

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, il convient de procéder à l'affectation du résultat. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de + 258 895,37 € et la section d'investissement présente un résultat de clôture en déficit de 204 936,64 €.

En outre, les Restes à réaliser s'élèvent à 2 836,33 € en dépenses d'investissement et à 20 799,00 € en recettes d'investissement.

La section d'investissement présente donc un besoin de financement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2016	22 146,67 €
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	236 748,70 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A+B	258 895,37 €
D) SOLDE CUMULE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-204 936,64 €
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT Besoin de financement Excédent de financement	17 962,67 €
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	-186 973,97 €
DECISION D'AFFECTATION Affectation en réserve R 1068 en investissement Report de fonctionnement R 002	186 973,97 € 71 921,40 €

2017/02 - N° 17 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, il convient de procéder à l'affectation du résultat. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de + 50 036,94 € et la section d'investissement présente un excédent de 133 136,55 €.
La section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2016	16 477,69 €
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	33 559,25 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A+B	50 036,94 €
D) SOLDE CUMULE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	133 136,55 €
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT Besoin de financement Excédent de financement	0,00 €
F) EXCEDENT DE FINANCEMENT = D+E	133 136,55 €
DECISION D'AFFECTATION Affectation en réserve R 1068 en investissement Report de fonctionnement R 002	50 036,94 €

2017/02 - N° 18 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, il convient de procéder à l'affectation du résultat. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de + 31 245,91 € et la section d'investissement présente un déficit de 6 115,92 €.
En outre, les Restes à réaliser s'élèvent à 5 085,00 € en recettes d'investissement.
La section d'investissement présente donc un besoin de financement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2016	15 609,76 €
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	15 636,15 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A+B	31 245,91 €
D) SOLDE CUMULE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-6 115,92 €
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT Besoin de financement Excédent de financement	5 085,00 €
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	-1 030,92 €
DECISION D'AFFECTATION Affectation en réserve R 1068 en investissement Report de fonctionnement R 002	11 030,92 € 20 214,99 €

2017/02 - N° 19 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT »

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, il convient de procéder à l'affectation du résultat. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de + 906 474,79 € et la section d'investissement présente un déficit de 503 356,40 €. La section d'investissement présente donc un besoin de financement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2016	906 474,79 €
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	0,00 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A+B	906 474,79 €
D) SOLDE CUMULE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-503 356,40 €
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT Besoin de financement Excédent de financement	0,00 €
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	-503 356,40 €
DECISION D'AFFECTATION Affectation en réserve R 1068 en investissement Report de fonctionnement R 002	503 356,40 € 403 118,39 €

2017/02 - N° 20 - AMENAGEMENT FONCIER DE SAINT ARNOULT DES BOIS : MODIFICATIONS DES VOIRIES COMMUNALES ET DES LIMITES TERRITORIALES

La commission communale d'aménagement foncier de Saint Arnoult des Bois propose à la commune de Saint Luperce les modifications des chemins ruraux et voiries communales ainsi que des modifications de limites territoriales. Madame le Maire présente un plan indiquant ces modifications, les conseils municipaux concernés devant donner leur avis.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents ;

➤ **ADOpte** les modifications concernant les voiries communales et les limites territoriales présentées sur le plan annexé.

COURRIERS / COURRIELS

Du 22 février 2017

Madame le Maire de Friaize invite les membres du conseil au repas qui clôturera la course cycliste du Tour du Pays Courvillois le 18 mars 2017.

Du 27 février 2017

Le Président du comité FNACA de Saint Georges sur Eure invite les membres du conseil au repas annuel le 02 avril 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire, lève la séance à 22h15.